

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7308431301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7308431301>

Cette annonce a été mise en ligne le **5 novembre 2022** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Anne-Hélène BIOTTEAU, notaire à CHOLET, le 24 octobre 2022, Monsieur Louis Auguste Jean-Marie François COLIN, né à PRECEY (50220) le 9 mars 1946 et Madame Annick Marie Lucienne LETOURNEAU, née à SAINT-JAMES (50240) le 19 septembre 1955, demeurant ensemble à CHOLET (49300) 14 rue de Vérone, mariés à la mairie de SAINT-JAMES (50240) le 24 juillet 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont décidé d'aménager leur régime matrimonial par l'adjonction de clauses de préciput.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Anne-Hélène BIOTTEAU, notaire à CHOLET (49300), 28 avenue du Maréchal Foch.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

